UT2 – Réponses à l'AERES

Réponses des porteurs de projets

Domaine SHS

Mention Anthropologie, ethnologie

Ayant pris connaissance de l'avis globalement très positif que l'AERES a émis concernant la Licence mention « Ethnologie – Anthropologie », l'équipe enseignante est satisfaite de constater que les efforts entrepris quant aux contenus des enseignements et à la prise en charge des étudiants et de leurs projets soient reconnus et appréciés.

Le comité a cependant relevé trois points faibles :

1 « le manque d'inscription de la mention dans un parcours LMD ». La mention étant bien articulée, comme cela est souligné dans les points forts, avec un master recherche qui ouvre lui-même sur un doctorat, il nous a semblé qu'il était reproché un manque de déploiement de la mention sur les deux premières années du niveau L. Comme indiqué dans la maquette, une ouverture de la mention au niveau L2 en relation avec la sociologie sous la forme d'un L2 bidisciplinaire et Majeure/mineure est actuellement mise sur le métier.

2 Le L3 qui n'est pas « un niveau de sortie diplômant et qualifiant autonome ». La mention a, sans conteste, un aspect diplômant puisqu'est délivré à son issue un diplôme de « Licencié en Sciences Humaines et Sociales, mention Ethnologie-Anthropologie ». Quant à son aspect « qualifiant autonome », il est clair que les qualifications obtenues à l'issue de la mention nécessitent, comme c'est très souvent le cas en SHS, d'être mises en action par la présentation de concours et/ou la poursuite d'études.

3 « L'absence de données pour le suivi des diplômés et les métiers ». Le caractère récent de cette mention (10 ans) explique sans doute le manque de données significatives quant au devenir des étudiants, mais en aucun cas cela permet de conclure à un manque d'intérêt. L'articulation des enseignements « avec un projet personnel et professionnel précis », qui est relevé dans les points forts, l'atteste. Cependant, en partenariat avec l'OVE, des outils de mesure et d'enquête sont en train d'être mis en place pour, suivant les recommandations de l'AERES, mieux cerner le devenir des sortants, diplômés ou non.